



LEGENDE

- Zones Urbaines**
- Ua Zone d'habitat collectif correspondants au régime urbain
 - Ud Zone pavillonnaire
 - Ur Zone peu dense à vocation péri-urbaine d'habitat
- Zones à Urbaniser**
- AU Zone d'urbanisation future
 - AUd Secteur délimité en application de l'article L.123-1-5 15° du code de l'urbanisme - 15% de logement social
- Zones Agricoles**
- A Zone agricole
 - Ap Secteur de grande valeur patrimoniale
- Zones Naturelles**
- N Zone naturelle à protéger
 - Ni Secteur réservé aux activités liées au tourisme
 - Nca Secteur naturel en patrimoine de caractère
 - Nz Secteur de grande valeur architecturale et paysagère
 - Nj Secteur à vocation de jardins potagers
 - Nl Secteur à vocation d'activités sportives et de loisirs
 - Ne Secteur réservé à l'accueil d'un parc éolien
- Zones Naturelles Inondables**
- Zni Zone naturelle inondable
- Espaces boisés classés ou à boisier**
- Ebc Espaces boisés classés ou à boisier
 - Emb Emplacements réservés
 - M Monument historique
 - U Changement de destination autorisé dans les bâtiments d'intérêt patrimonial - article L.125-5-1
 - S Secteur au titre de l'article L.123-1-5 16
- Largueur de la passerelle**
- 10
 - 20
 - 30
 - 40
 - 50
 - 60
 - 70
 - 80
 - 90
 - 100
- Marge de recul des bâtiments, autres que habitations par rapport à l'axe**
- 10
 - 20
 - 30
 - 40
 - 50
 - 60
 - 70
 - 80
 - 90
 - 100
- Zone de contrainte phytosanitaire aux abords d'axes routiers**

EMPLACEMENTS RESERVES

NUMERO	DESCRIPTION	EMPLACEMENT
1	Emplacement réservé n°1	[Lieu]
2	Emplacement réservé n°2	[Lieu]

COMMUNE D'ESPELETTE

Plan Local d'Urbanisme

5 ZONAGE

ECHELLE
1/5000

Janvier 2013

URBANS

11 rue de la République - 64200 Espelette - France
Tél : 05 41 51 12 22 - Fax : 05 41 51 24 52